

FEVRIER

LE 2 FEVRIER 2015

À l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Maddington, tenue au Site Touristique de Maddington Falls, le 2 février 2015 à 20h00.

Étaient présents :

M. Ghislain Brûlé, maire,

Messieurs les conseillers Alain Hamel, Patrice Morin, Gaétan Légaré
Bernard Philipps et André Rheault

Madame la conseillère Diane Mercier,

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Ghislain Brûlé.

Assiste également M. Hans Phaneuf, directeur général adjoint.

017-02-15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Diane Mercier, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

018-02-15

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Municipalité de Maddington Falls tenue le 12 janvier 2015 a été transmis au maire et aux membres du conseil par une correspondance du 28 janvier 2015.

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. Alain Hamel et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier adjoint soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

SUIVI DES DOSSIERS

DEFI SANTE 5/30

Le maire, M. Ghislain Brûlé invite la population à s'inscrire en grand nombre.

GRAND DAVELUYVILLE

Le maire, M. Ghislain Brûlé explique qu'il y aura une foire à l'emploi organisée le comité socio-économique du Grand Daveluyville, par la SADC et le Carrefour jeunesse emploi.

AVENUE SANTÉ BOIS-FRANCS

La conseillère, Mme Diane Mercier invite la population au brunch qui aura lieu le dimanche 8 février.

BIBLIOTHÈQUE

Le conseiller, M. Alain Hamel, effectue un suivi :

- Il explique l'estimation des travaux.

- Il mentionne qu'ils ont négocié que les surplus de coûts seront payés par la commission scolaire.

LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Le directeur général adjoint dépose devant le Conseil municipal la liste des permis émis en janvier 2015.

019-02-15

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DE LA MUNICIPALITÉ

Comptes payés

Alain Hamel (frais de déplacement et représentation)	40.00 \$	7793
Charles Langlois (déneigement Lac Ginette)	3 066.00 \$	7794
L'étendard inc. (drapeau)	339.76 \$	7795
Infotech (renouvellement entente)	4 179.34 \$	7796
Créations Myrade inc. (épinglette)	298.37 \$	7797
Régie des loisirs Daveluyville	550.00 \$	7798
Régie des loisirs Daveluyville	155.00 \$	7799
Sogetel	35.87 \$	7800
LemTeck (réparation lampadaire)	371.87 \$	7801
Das provincial (frais)	100.00 \$	7802
Le causeur (frais annuel)+ publicité supplémentaire	675.00 \$	7803
Patrice Morin (frais de déplacement et représentation)	80.00 \$	7804
Centre de rénovation Daveluyville inc.	79.78 \$	7805
Ville de Daveluyville (journée Normand Maurice)	277.74 \$	7806
Gesterra (traitement des matières)	3 905.82 \$	7807
MRC Arthabaska Quote-part #1	10 240 \$	7808
Transport R.P Mailhot (Déneigement 1 versement 2015)	8 127.30 \$	7809
Hans Phaneuf (poste canada envoi de 26 lettres recommandées)	298.94 \$	7810
Chèque Cancellé	n/a	7811
Gaétan Tremblay (kilométrage décembre)	105.75 \$	7812
Jocelyne & Christian Houle (Entente récupération d'animaux 2015)	344.92 \$	7813
Caza Marceau Soucy Boudreau Avocats (service juridique express 2015)	459.90 \$	7814
<i>Salaire du DGA Semaine du 28 décembre 2014 au 10 janvier 2015</i>	<i>671.81 \$</i>	<i>Paiement direct</i>
<i>Hydro-Québec</i>	<i>246.80 \$</i>	<i>Paiement direct</i>
<i>Salaire du DGA Semaine du 11 janvier 2015 au 24 janvier 2015</i>	<i>716.36 \$</i>	<i>Paiement direct</i>
<i>Télébec</i>	<i>147.74 \$</i>	<i>Paiement direct</i>

Comptes à payer

Site touristique de Maddington (location Oct,Nov,Dec)	2 333.33 \$
FQM (formation Alain Hamel)	459.90 \$

Régie Intermunicipale Des loisirs (brunch des 3 maires)	424.00 \$
Régie Intermunicipale Des loisirs (surprime loisir)	125.00 \$
Corporation de transport adapté Grand Tronc inc.	1 226.00 \$
Infotech (500 Chèques fournisseurs)	396.66 \$
Roy Desrochers Lambert (facturation TECQ 2014 et autres)	2 029.31 \$
Canadien National	308.00 \$
Gesterra	1 769.64 \$
Ville de Daveluyville (Quote-Part 2015 Bibliothèques municipales)	3 943.93 \$
Régie inter des chutes (Quote-part #1)	10 627.00 \$
Petite caisse (achat de timbre pour compte de taxes et envois avis taxe)	250.00 \$
Bonichoix (party de Noël) sera divisé entre les 3 municipalités	463.48 \$
Ghislain Brûlé frais de représentation et déplacement	399.75 \$
André Rheault frais de représentation et déplacement	120.00 \$
Gaétan Tremblay (Kilométrages janvier)	55.80 \$

Il est proposé par M. Patrice Morin, appuyé par M. Alain Hamel et résolu unanimement d'accepter les comptes payés et à payer tel que présenté.

020-02-15

AUTORISATION DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – TRANSMISSION DE LA LISTE DES PROPRIÉTÉS À LA MRC D'ARTHABASKA

ATTENDU la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2015 ;

ATTENDU QUE la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution autorisant la vente par la MRC d'Arthabaska en indiquant les renseignements suivants :

- les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales ou scolaires ;
- la désignation de tout immeuble assujetti au paiement des taxes municipales ou scolaires ;
- la somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales ou scolaires;

ATTENDU QUE des propriétaires sont touchés par cette procédure, à savoir :

Nom du propriétaire	Adresse	# lot et cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires
Denis Daigle	6 ^e Avenue	408-p	3 949.88 \$	101.56 \$

Michel Boucher	219 route 261	409-2	109.48 \$	90.21 \$
Nancy Nadia Pruneau	320 3 ^e Rue	408-p	1 157.48 \$	15.07 \$
Éric Boucher Julie Lefebvre	820 1 ^{re} Rue	408-p	715.99 \$	80.89 \$
Michel Boucher	215 route 261	409-3	1 047.87 \$	733.49 \$
Pierre-Luc Dubois	102 route 261	4 441 449	2 433.60 \$	810.69 \$
Chantal Lecompte	79 route 261	4 441 459	1 457.67\$	342.61 \$
Robert Chiasson Micheline Sabourin	26-30 rang de la rivière	4 441 477	1 940.36 \$	764.85 \$
Jacques Lebeau	245 rang de la Riviere	4 441 530	1 414.18 \$	585.16 \$
Marc Lebeau	344 11 ^e Rang	4 441 563	1 857.51 \$	346.27 \$
Normand Soucy	496 rang de la Rivière	4 442 693 4 441 583	1 944.33	840.36 \$
Philias Perreault	Rte 261	4 442 800	19.20 \$	6.16 \$

Il est proposé par Mme Diane Mercier, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement ;

Que le Conseil municipal de la Maddington Falls autorise la vente pour défaut de paiement de taxes pour les propriétés ci-dessus mentionnées et que les dossiers soient transmis à la MRC d'Arthabaska.

021-02-15

REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES À LA MRC D'ARTHABASKA

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement ;

Que le Conseil municipal de la municipalité de Maddington Falls désigne M. Hans Phaneuf à agir comme représentant de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 11 juin 2015

022-02-15

SIGNATAIRE POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par, M. André Rheault appuyé par Mme Diane Mercier et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général adjoint à signer le protocole d'entente pour la construction de la bibliothèque municipale scolaire, conjointement avec les municipalités de Sainte-Anne-du-Sault, Maddington, la Commission scolaire des Bois-Francs et le Réseau Biblio.

023-02-15 **INSCRIPTION À LA FÊTE DES VOISINS 2015**

Il est proposé par M. Alain Hamel, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement de participer à la fête des voisins 2015 et d'autoriser la course des voisins à passer sur notre territoire.

024-02-15 **AVIS JURIDIQUE FIBRE OPTIQUE MRC D'ARTHABASKA**

CONSIDÉRANT QUE nous payons depuis plusieurs années et nous ne bénéficions pas du service ;

CONSIDÉRANT QUE nous ne prévoyons pas adhérer au service de la fibre optique offert par la MRC d'Arthabaska ;

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement de demander un avis juridique pour briser l'entente que nous avons avec la MRC d'Arthabaska pour le réseau de fibre optique.

025-02-15 **REMPLACEMENT DE LA PRIÈRE PAR UNE PENSÉE PHILOSOPHIQUE EN DÉBUT DE CONSEIL**

Il est entendu de ne pas remplacer la prière en début de conseil.

026-02-15 **DEMANDE DE PUBLIPOSTAGE POUR LE FESTIVAL COUNTRY**

Sujet reporté

027-02-15 **SUBSTITUT REPRÉSENTANT BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par M. Alain Hamel, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement de nommer Bernard Philipps comme représentant substitut pour la bibliothèque.

028-02-15 **SUBSTITUT REPRÉSENTANT CARREFOUR INTERGÉNÉRATIONNEL**

Il est proposé par M. André Rheault, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement de nommer M. Alain Hamel comme représentant substitut pour le Carrefour Intergénérationnel.

VARIA

029-02-15 **ACHAT TERRAIN D' HYDRO-QUÉBEC**

Considérant que la Municipalité, suite à sa résolution numéro 0123-08-12, a fait le 6 août 2014 une offre d'achat à Hydro-Québec des immeubles suivants :

DÉSIGNATION

Le lot numéro **QUATRE MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE ET UN MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (4 441 492)** du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska.

Le lot numéro **QUATRE MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (4 442 786)** du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska.

Le lot numéro **QUATRE MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-CINQ (4 442 785)** du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska.

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a accepté l'offre de la Municipalité le 10 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QU'il y a maintenant lieu de donner suite à cette offre d'achat;

Il est proposé par M. Alain Hamel, appuyé par Mme Diane Mercier et résolu unanimement;

QUE la Municipalité achète d'Hydro-Québec les immeubles ci-dessus décrits selon les termes et conditions de l'offre;

QUE la Municipalité paie pour les immeubles ci-haut décrits une somme de cent quatre-vingt-cinq mille dollars (185 000.00\$) lors de la signature de l'acte de vente;

QUE la Municipalité, conformément à l'offre, crée en faveur d'Hydro Québec sur les immeubles ci-dessus décrits une servitude d'utilité publique permettant le passage et le maintien de lignes, tant aériennes que souterraines, de transmission électrique;

QUE le maire et la secrétaire-trésorière de la municipalité soient autorisés à signer l'acte d'achat, ainsi que tout autre document nécessaire ou utile, et fassent toute déclaration auxdits actes, le tout pour donner suite à la présente résolution.

30-02-15

**LAMPADAIRE DANS LE DOMAINE DU LAC GINETTE
EMPLACEMENT**

Il est proposé par M. Patrice Morin, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement ;

Qu'un lampadaire sera installé au coin de la 3e rue et 3e avenue ;

Qu'un lampadaire sera installé au coin de 6e avenue et de la 1re rue ;

Qu'une lettre sera préalablement envoyée aux citoyens des alentours pour les en informer.

031-02-15

MESSAGE DE PATRICE MORIN

Le conseiller M. Patrice Morin explique que son salon de coiffure est légalement installé chez lui.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une citoyenne fait une plainte pour une clôture non conforme sur le rang de la rivière.
- On demande si les plans du terrain d'Hydro-Québec sont disponibles.
- On questionne si les propriétés en ventes pour taxe seront annoncées dans le journal.
- On demande de l'information sur l'agrandissement de la caserne et la nouvelle entente avec la MRC.
- On demande quand nous allons recevoir les comptes de taxes.
- On questionne sur la fin de la lecture des procès-verbaux aux séances du conseil.
- On questionne sur les mesures d'urgence de la municipalité.
- On demande de l'information sur l'application du règlement #114.
- Le conseiller M. André Rheault spécifie qu'il y a eu un vote sur le règlement #114 au caucus et qu'il n'a pas été unanime.
- On questionne sur l'évaluation moyenne des résidences de Maddington.
- On félicite le déneigeur du Lac Ginette.

Levée de l'assemblée sur proposition de M. André Rheault à 20h45

SIGNÉ :

M. Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ :

M. Hans Phaneuf
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint